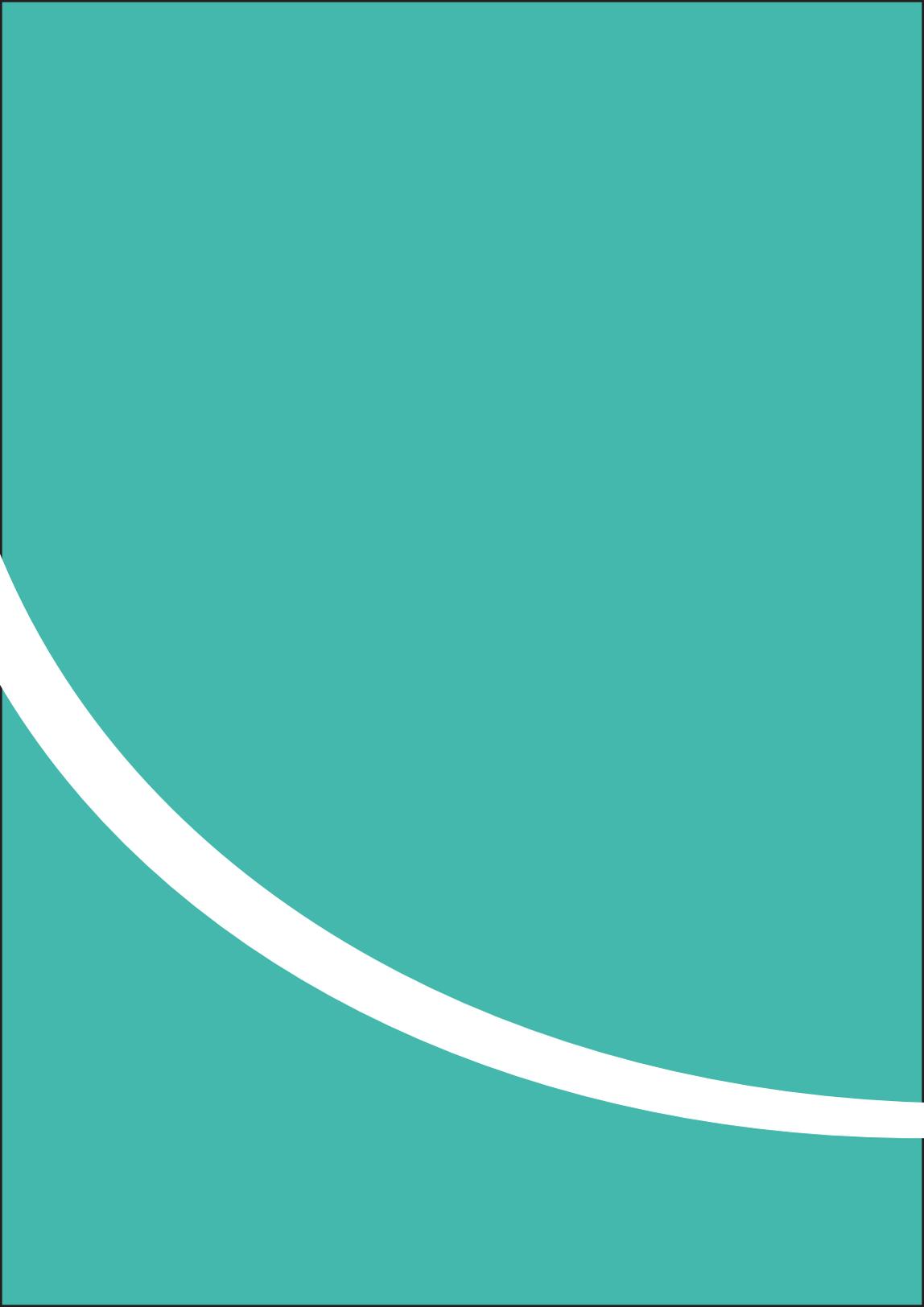




**JUSTICE**  
**ET**  
**ÉGALITÉ**  
**POUR TOUS**





*Nous nous sommes mis en route pour une France respectée et puissante dans le monde entier, qui a assuré une paix et une intégrité sociales dans son ensemble avec la devise « démocratie pour tous, paix pour tous, justice pour tous ».*

*Nous vous invitons à nous rallier autour du PEJ, parti du peuple, pour une fraternité des peuples.*

Hikmet HÜSEYİNBAŞ  
Président du Parti Égalité et Justice



# PARTI ÉGALITÉ JUSTICE

## Préambule

Des femmes et des hommes, convaincus que l'intolérance, l'inégalité, les discriminations et le racisme sont les maux majeurs de notre société, s'associent pour constituer ensemble le Parti Égalité et Justice afin de répondre aux nombreux défis contemporains que rencontre notre pays, à travers le prisme des valeurs universelles, de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Pour cela, nous prôtons une remise en question sérieuse et complète du système politique dominant depuis plus d'un demi-siècle. Le désamour de nos concitoyens en perpétuelle augmentation envers la chose politique est un réel danger pour notre démocratie.

Ce désamour ne s'exprime pas seulement par l'abstention, mais aussi par la recherche d'une expression politique trouvant sa source dans les partis d'extrême. Les inégalités sociales, accrues par les échecs répétitifs des politiques sociales menées par les différents gouvernements de ces dernières décennies, l'ascenseur social en panne et les difficultés économiques sont à la source du développement du discours et de la pensée xénophobe, de la réapparition de l'antisémitisme, mais aussi du développement spectaculaire et extrêmement dangereux de ce qu'il est commun d'appeler l'Islamophobie, phénomène de rejet et de peur vis-à-vis de la croyance musulmane et de ses fidèles.

Les citoyens français se détournent clairement des partis politiques traditionnels et de leurs dirigeants, ils ne se retrouvent plus dans ce qu'on leur propose. Le discours et le projet des partis dits « traditionnels » ne répondent plus à leurs attentes et à leurs espoirs.

Certains sont désabusés devant l'absence de morale dans le monde politique, d'autres sont exclus et/ou stigmatisés par des discours xénophobes de plus en plus fréquents et banalisés dans tout l'échiquier politique. La rhétorique islamophobe est reprise par tous les acteurs politiques français et européens.

Devant cette crise ouverte et profonde du système politique, les Françaises et les Français recherchent et attendent une alternative réelle, crédible et réformatrice de la manière de faire de la politique. Touchés par une crise économique mais surtout sociale, les Françaises et les Français veulent un projet politique à la hauteur des besoins de la France et des solutions concrètes aux problèmes qu'ils vivent au quotidien. Le développement de la démocratie participative est une revendication forte de la population.

La lutte contre les inégalités, les discriminations et la pensée raciste doit faire partie des priorités. La stigmatisation des différences et le discours xénophobe autour de l'immigration doivent être combattus à chaque instant.

Le rejet de la présence musulmane en France et en Europe, en mettant en avant des valeurs de la République et de la Laïcité de manière clientéliste

doit être abandonné et condamné par tous. La laïcité, garante des libertés et des droits de tout citoyen, ne peut être fédératrice que si elle est appliquée de manière positive et non sur des réflexes excluants.

Les citoyens qui forment le Parti Égalité et Justice font de l'élargissement des droits, des pouvoirs, des libertés, de l'accès à l'éducation et à la culture de manière effective et égalitaire pour chaque personne vivant en France une priorité absolue. L'ascenseur social, en panne depuis trop longtemps, doit redevenir une des forces de notre pays. L'utilisation de toutes les ressources doivent être aux intérêts de tous.

Le Parti Égalité et Justice souhaite porter un projet de changement profond de la vie sociale et politique actuelle.

Le parti, ainsi constitué, se base sur la richesse des diversités et des différences pour constituer son programme et sa méthode de concertation qui se veut régulière et participative pour que tout un chacun soit entendu et écouté. Le Parti Égalité et Justice est comme son nom l'indique un parti qui revendique la Justice et l'Égalité. Ce parti a été créé suite à un constat. Le constat d'un manque cruel de Justice et d'Égalité dans la société française.

Aujourd'hui, la France est touchée de plein fouet par une crise économique mais surtout par une crise sociale profonde qui, au fil du temps façonne des frontières de plus en plus visibles entre les individus.

La France, jadis forte de son Histoire, de son identité humaniste est aujourd'hui victime de maux comme l'injustice, la discrimination, le rejet de l'autre mais surtout l'individualisme.

La France, jadis forte de son identité européenne est aujourd'hui dans un mécanisme de méconnaissance du travail mais surtout enclin à la création de classes sociales où les plus modestes sont les plus touchés par toutes formes d'injustice.

La France, jadis terre d'accueil connaît aujourd'hui l'alternance de politiques les unes plus discriminantes que les autres, faisant d'arguments offensants les populations issues d'immigrations leurs armes de batailles pour la conquête du pouvoir.

La France, père fondateur de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen connaît aujourd'hui une montée incontrôlée de l'intolérance face à la différence et une violation quasi permanente des libertés de l'individu.

# NOS VALEURS ET NOS OBJECTIFS

## La Justice :

Fondement d'un État de droit mais surtout vitale pour une société vivant dans l'harmonie, la Justice doit être l'objectif ultime.

Pour une société française plus juste, le Parti Égalité et Justice est partisan d'une Justice omniprésente dans le système politique, étatique, économique, sociétal de la France.

Il a pour objectif de combattre toutes formes d'injustice, mais surtout d'inscrire sans faille ni cesse la Justice dans tous ses programmes politiques, entreprises et actions.

Cela a pour finalité d'instaurer l'équilibre des droits pour que plus aucun individu ne se sente lésé par un système et une société injuste.

Le Parti Égalité et Justice a aussi pour objectif de défendre, de veiller au respect des libertés et droits des individus trop souvent violés.

## L'Égalité :

L'Égalité est au cœur de notre mouvement. L'Égalité ne doit plus être un idéal mais un principe appliqué dans tous les domaines. Pour une société, une humanité plus juste, l'Égalité doit être le fondement de tout système.

L'Égalité doit être appliquée entre les individus, ce qui suppose qu'un combat ferme et affirmé doit être mené contre toutes formes de discriminations, de rejets.

La reconnaissance réelle mais surtout le respect des différences de chacun par le système français est l'un des objectifs du Parti Égalité et Justice. La différence d'origine, de culture, de religion, de langue doit être reconnue comme une richesse et non un obstacle.

Le Parti Égalité et Justice s'engage à défendre les peuples issus de l'immigration et à veiller au respect de leurs droits.

L'objectif principal du PEJ en termes d'Égalité est de l'appliquer dans TOUS les domaines, pour CHAQUE personne et de veiller à ce qu'elle ne reste plus une valeur, un principe proclamé mais non respecté. Ce qui est le cas aujourd'hui en France.

# JUSTICE ET ÉGALITÉ POUR TOUS

## Culture :

La culture est la base fondamentale de l'identité. Elle nous identifie à une civilisation et exprime une mémoire collective. Elle est également le lieu privilégié de l'échange, de la communication et de la solidarité entre les différentes cultures. C'est précisément cet échange qui permet à une société d'évoluer et de se projeter dans l'avenir tout en veillant à ne laisser personne sur le bord du chemin.

## Priorité 1 : Diversifier la représentation culturelle subventionnée par l'État

La France est un pays pluriel, multiculturel. La représentation multiculturelle est à l'image de cette diversité française. La France a réussi à dépasser les conceptions anglo-saxonnes de juxtaposition des différentes cultures, en réussissant à intégrer dans ses représentations collectives la notion d'interculturalité. C'est pour cette raison qu'elle ne doit pas suivre une logique ethnocentriste mais bien veiller à refléter la diversité des origines qui compose sa culture.

Nul ne conteste l'apport de différentes cultures à la culture française. L'influence musulmane, que ce soit par l'apport de la civilisation des Omeyyade en Andalousie ou celui de l'Empire Ottoman pour ne citer que ces deux exemples en sont les expressions les plus parlantes.

C'est pour cette raison que nous estimons que les expressions culturelles ou artistiques, telles que les pièces de théâtres, les opéras ou les événements culturels, les mouvements de jeunesse, financés et subventionnés par l'État ou les collectivités locales, doivent davantage veiller à une répartition équitable des ressources financières disponibles envers les associations représentatives de cette diversité culturelle. Les autorités doivent, tout aussi équitablement, porter une attention toute particulière aux besoins des minorités les moins représentées.

## **Priorité 2 : Repenser le subventionnement des associations de la société civile**

Il est intéressant de constater que l'État, les régions et les municipalités disposent de suffisamment de budgets pour financer les mouvements associatifs. La logique démocratique voudrait que l'ensemble de ces budgets, qui sont financés par nos impôts, bénéficient également aux associations qui ont un écho important auprès de la population locale. Or il est tout aussi intéressant de constater que des associations qui sont sur le terrain et qui font un travail de cohésion sociale, d'aide à l'insertion professionnelle et culturelle ne perçoivent aucun financement public.

Parallèlement certains groupes ou associations qui sont moins présents sur le terrain et qui, de ce fait, ne rencontrent pas nécessairement l'adhésion des populations locales, sont généreusement financés par les pouvoirs publics. On ne peut qu'être extrêmement étonné face à une telle attitude. C'est là, l'une des raisons qui renforce notre détermination

à revendiquer davantage de justice et d'égalité en la matière. La seule proximité idéologique ne peut en aucun cas justifier une telle attitude de la part des autorités tant nationales que locales.

Égalité et Justice pense que c'est sur la base d'un travail objectif recensant la popularité des mouvements et des organisations qu'il conviendrait de déterminer équitablement l'accès aux subventions et non pas selon cette logique intolérable de proximité idéologique.

Le Parti Égalité et Justice s'engage de peser de tout son poids sur les décisions des différents conseils locaux et nationaux afin de corriger cette injustice et réorienter les subventions pour que les associations actives puissent avoir accès à l'ensemble des financements qu'elles seraient en mesure de justifier.

## Social :

Le principe d'Égalité est l'un des trois piliers de la République Française. C'est à partir de ce principe que la République a construit tout un dispositif de protection sociale assurant, par là même, la sécurité des plus démunis. C'est ce principe qui est aujourd'hui fragilisé en ne le rendant accessible qu'à une catégorie définie de la population.

Cette fragilisation n'est pas sans conséquence, elle conduit non seulement ces populations à se détourner des partis démocratiques traditionnels, qui ne proposent pas de solutions crédibles aux problèmes quotidiens qu'ils

rencontrent, mais de surcroît de reporter davantage leurs attentions, voire leurs adhésions, aux arguments de rejet des autres cultures accusées d'être les responsables de toutes leurs souffrances. Cette fragilisation conduit donc directement au rejet de la diversité culturelle. C'est la raison pour laquelle réaffirmer le principe d'égalité comme socle fondateur de la Démocratie est au cœur des valeurs qu'entend défendre notre Parti Égalité et Justice.

## **Priorité 1 : Recréer à la cohésion entre les quartiers populaires**

La répartition des infrastructures aux seins des quartiers n'est pas tout à fait homogène. Il faut militer pour un plus grand accès à l'éducation et à la culture et pas simplement aux activités sportives et de divertissements. Nos quartiers populaires ont besoins de petites bibliothèques municipales.

## **Priorité 2 : Les écoles doivent développer des partenariats**

Permettre à chaque enfant, quelle que soit son origine, d'accéder gratuitement aux musées, aux bibliothèques, aux lieux de transmission de la mémoire et plus généralement à toutes associations facilitant le développement culturel et l'épanouissement personnel. Le rôle des pouvoirs publics est de mener cette politique de gratuité d'accès aux infrastructures sociales, lieux privilégiés de la socialisation linguistique, culturelle et politique.

## Économie :

Le Parti Égalité et Justice veut remettre au centre de son action politique les principes de l'économie sociale redistributive. Nous voulons remettre l'économie au service du développement humain. Face aux pouvoirs exorbitants des banques privées, qui littéralement asphyxient les États via le paiement des intérêts de la dette contractée auprès de ces banques, notre parti milite en faveur du retour à l'autonomie des banques centrales ou tout au moins au droit de la Banque Centrale Européenne à prêter directement aux pays ayant des difficultés financières.

Le paiement de la dette ne peut indéfiniment contraindre une nation à rembourser une dette artificiellement créée, d'autant que cette dette est illégitime. Depuis le Traité de Maastricht de 1992, (confirmé par l'article 123 du Traité de Lisbonne), les pouvoirs publics ne peuvent plus emprunter à leur banque centrale ou à la Banque Centrale Européenne (BCE). Les États dépendent donc totalement du financement fourni par les sociétés financières privées (principalement les banques privées), ce qui a entraîné un surcout financier considérable pour les finances publiques.

Rappelons que ces banques privées empruntent auprès de la BCE à un taux de 0,2% et qu'ils prêtent aux États à un taux moyen de 3 à 4 %. Les États sont donc tenus de payer cette différence aux banques privées. C'est pour cette raison que les États sont contraints à mener des politiques d'austérité que nous connaissons et qui, littéralement, inhibent l'activité

économique et augmentent le chômage. L'austérité conduit l'État à réduire ses dépenses au lieu de les augmenter pour ranimer l'économie et redistribuer la richesse.

L'activité économique s'effondre de même que les recettes fiscales et la dette publique explosent. Si les États pouvaient se financer directement soit auprès de leur banque centrale soit auprès de la BCE, la dette publique de la France, qui frôle actuellement les 100% du PIB, ne serait qu'autour de 20% du PIB. C'est en cela que cette dette est illégitime, sans son existence artificiellement créée depuis 1992, elle aurait permis aux États de mieux jouer son rôle traditionnel de redistribution des richesses, loin des politiques d'austérité.

C'est le remboursement de cette dette illégitime qui menace inévitablement la paix sociale, le développement de la personne et le bien-être collectif. C'est pour cela que notre parti milite pour que le bien-être du citoyen soit au centre de l'action politique. C'est cela que notre parti veut mettre au centre de toutes ses actions. C'est à ce prix que l'Égalité et la Justice peuvent trouver leurs expressions véritables. Nous pensons qu'en aucun cas le Politique et la volonté générale démocratique ne peuvent se subordonner au pouvoir économique.

Pour notre parti, la véritable question de l'Égalité et de la Justice trouve son origine dans cette erreur fondamentale commise au début des années 90 et qui a conduit la France dans cette situation économique l'obligeant à détourner l'attention de la population de la véritable raison de cette crise

économique qu'elle traverse vers des questions liées à l'immigration et aux différences culturelles (tout en stigmatisant particulièrement la Communauté musulmane) sensées être la véritable cause de cette crise.

## Éducation :

Il n'y a pas d'égalité sans égalité des chances. L'égalité des chances passe inéluctablement par l'éducation. L'école de la République ne doit pas faire de distinction entre les élèves inscrits dans ses établissements.

Ainsi, quel que soit le milieu social, économique ou culturel dont les enfants ou les jeunes sont issus, l'éducation est là pour donner la même chance d'émancipation sociale à chacun afin de réussir et de se forger un avenir compatible avec la dignité humaine.

## Priorité 1 : renforcer les structures et les offres pédagogiques dans les quartiers difficiles

Il est un fait qu'aujourd'hui l'égalité des chances et l'ascenseur social ne sont plus que des chimères. Notre parti milite pour améliorer l'encadrement auprès des zones d'éducation prioritaire. L'allocation d'importants budgets ne peut pas suffire seule, il faut en plus de cela encadrer les jeunes de milieux populaires, avec des professeurs ayant l'expérience de l'enseignement et la pédagogie nécessaire pour arriver à stimuler l'élève.

Enfin, il conviendrait d'évaluer régulièrement les pratiques afin d'ajuster, au plus près, les réformes à introduire. Faut-il rappeler les conclusions du dernier rapport PISA qui pointe la France comme étant le pays où les inégalités entre les élèves sont les plus importantes parmi tous les pays de l'OCDE ?

Notre parti s'engage donc à inverser la tendance en affectant les professeurs les plus expérimentés et les plus motivés dans les zones d'éducation prioritaire. C'est là, l'exigence première pour combattre ces inégalités et offrir à ces jeunes les promesses d'un avenir meilleur.

## **Priorité 2 : Adapter les manuels d'histoire et d'éducation civique en y intégrant une vision multiculturelle et plurielle.**

L'histoire est une discipline fondamentale dans la construction et l'identité d'un enfant ou d'un jeune.

Les facteurs d'identification d'un individu à un pays, à une culture, à une langue et à une histoire sont multiples. Au-delà de l'environnement familial, il existe deux lieux de socialisation privilégiés : l'armée et l'école. Le service militaire révolu, l'école reste l'institution par excellence qui socialise le jeune.

L'histoire joue un rôle important en ce qu'elle nous enseigne d'où l'on vient pour mieux construire notre identité, avoir confiance en ses capacités

et savoir où l'on va. Le programme d'histoire a évolué ces dernières années en prenant en compte l'évolution de la société française, par l'introduction dans le programme d'enseignement scolaire de l'Empire Arabo-musulman. Néanmoins si le programme scolaire a changé, c'est la manière de l'apprendre qui reste problématique.

La France est un pays multiculturel, l'origine de cette identité plurielle n'est pas suffisamment enseignée dans nos écoles. Cette manière de procéder est une porte ouverte à toutes formes de discriminations.

Il est donc impératif de comprendre et d'étudier les dynamiques historiques qui ont engendré l'interculturalisme en France. Les programmes d'enseignement de l'histoire ne doivent pas uniquement se cantonner à l'histoire de France et de la colonisation mais s'élargir de manière à intégrer le fait que l'histoire de la France est le lieu où se recoupent plusieurs histoires singulières et dont leurs contributions ont forgé notre histoire nationale.

Pour ne prendre qu'un seul exemple qui illustre ce propos, aucun manuel d'histoire ne mentionne l'aide apportée par les Musulmans pendant la période d'occupation de la France. Il en va de même en ce qui concerne l'apport de l'immigration musulmane dans la reconstruction de la France d'après-guerre.

Pourtant, ces réalités donneraient un éclairage nouveau à tous nos concitoyens et permettraient d'améliorer le vivre-ensemble

## Laïcité :

La laïcité est un principe fondateur de la République Française qui garantit la liberté de conscience et de religion. Elle trouve son origine dans la doctrine de la séparation de l'Église et de l'État initiée par les Révolutionnaires français.

Pourtant, ce principe a subi une mutation sémantique au point de désigner, aujourd'hui, un principe juridique d'exclusion à l'encontre des minorités religieuses et particulièrement de l'Islam et des Musulmans devenus entre-temps, comme nous l'avons déjà dit, les boucs-émissaires responsables de la crise économique et sociale que traverse l'Europe.

## Priorité 1 : Renouer avec le concept d'origine de la laïcité

La laïcité inclut le principe de la séparation de l'Église et de l'État. Notre Parti Égalité et Justice pense que cette séparation est nécessaire, mais pas suffisante.

La laïcité doit impérativement s'accompagner de deux objectifs complémentaires :

- la liberté de conscience et de culte,
- l'égalité entre les différentes religions.

Il est important de préciser que par liberté de conscience et de culte nous revendiquons le droit à une véritable pratique sociale et publique de cette religion. Il ne s'agit donc pas d'une simple liberté formelle cantonnée à la sphère privée.

De la même manière, la revendication en faveur de l'égalité de droit entre les différentes religions est un appel lancé aux autorités publiques afin qu'elles ajustent leurs comportements de manière à être à équidistance dans le traitement accordé à chaque religion.

Notre parti s'oppose donc à l'idée selon laquelle les religions mettent en péril le principe de laïcité. Car même si la laïcité garantit la liberté de conscience, la liberté d'expression, d'opinion et de croyance, la laïcité française, à la suite de ce glissement sémantique, ambitionne aujourd'hui d'exclure totalement les pratiques religieuses et la capacité de socialisation que possède la religion dans le fonctionnement institutionnel et étatique.

Même si la laïcité reste encore la garante de la liberté de conscience et de culte tout en permettant la neutralité de l'État, elle n'est cependant pas synonyme de démocratie.

Bon nombre d'États Européens, notamment la Belgique, n'ont pas inscrit ce principe dans leurs constitutions et cela ne fait pas d'eux des pays non-démocratiques. Le tout est donc de connaître le contenu du principe de laïcité.

Ce glissement sémantique du concept de laïcité peut, sans doute, expliquer en grande partie la méconnaissance et l'appréhension qu'il suscite, envers la communauté musulmane. Le débat sur la laïcité touche pourtant le cœur de l'identité française.

A l'heure où la France est prise en étau entre deux défis, le premier lié à l'intégration Européenne et à la Mondialisation, le second provenant des difficultés à répondre adéquatement aux défis soulevés par les banlieues, la scolarisation et l'emploi, c'est trop souvent l'Islam qui est pointé dans les discours politiques comme étant le problème prioritaire qu'il s'agit de résoudre. Pratiquement tous les gouvernements successifs organisent un débat sur l'intégration. Sans le nommer, c'est pourtant bien l'Islam qui est visé.

On ne peut mener une politique sérieuse, répondant aux défis nouveaux du 21<sup>e</sup> siècle, en servant constamment les mêmes plats réchauffés.

Donc au-delà de la question de la laïcité, c'est un problème d'intégration des Musulmans qui est posé. Les statistiques sont unanimes, la majorité des Musulmans de France sont socialement et économiquement intégrés, or les élites politiques ne les ont pas culturellement intégrés. La question est donc de savoir pourquoi aujourd'hui la laïcité est devenue un sujet brûlant de la société française.

Notre parti compte revenir au cœur de ce qu'était la laïcité française, et ambitionne de jouer un rôle politique de premier plan pour que la

laïcité cesse d'être ce qu'elle est devenu aujourd'hui, un outil juridique d'exclusion à l'encontre de nos concitoyens musulmans.

## **Priorité 2 : Pour une adaptation de la loi de 1905**

La loi de 1905 parachevait la laïcité avec la séparation de l'Église et de l'État. Lorsque cette loi fut votée la présence des Musulmans en France était quasi nulle. Or plus d'un siècle plus tard, les Musulmans représentent 10% de la population et sont présents dans tous les secteurs économiques et sociaux. Les Musulmans ne sont pas considérés en tant que tels, malgré leurs présences et leurs apports incontestables à la société française.

Notre parti milite pour redéfinir la laïcité tout en garde à l'esprit le principe de la séparation des pouvoirs mais néanmoins mettre en place des accommodements raisonnables concernant les Musulmans, comme la facilité de l'obtention des lieux de cultes, la prise en considération des recommandations de la commission Stasi sur un jour férié, le jour de l'Aïd et de donner la possibilité de menus halal dans les cantines scolaires.

## **Priorité 3 : Pour l'abolition de la loi de 2004**

La loi de 2004 sur l'interdiction du port du voile à l'école est une loi liberticide, anticonstitutionnelle et qui porte clairement atteinte aux libertés fondamentales, à la liberté de culte et à la liberté de conscience.

Le Parti Égalité et Justice milite ardemment pour l'abolition de cette loi. La neutralité de l'éducation se fait dans l'enseignement et dans le contenu des programmes de l'éducation nationale et non dans la tenue vestimentaire que ce soit celle de l'élève ou de l'enseignant.

## Europe :

L'origine de l'idée européenne était de préserver la paix en Europe. Elle avait comme objectif un programme économique et social équilibré et durable.

L'idée était de favoriser la compétitivité des entreprises européennes dans un souci de développement social. Tout cela dans le cadre de l'État social redistributif. Concrètement cette idée s'est traduite par une redistribution des richesses des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres en vue de mettre leurs infrastructures, leurs technologies et leurs Universités au niveau des pays les plus riches, enfin, pour favoriser un commerce et un libre-échange juste et équitable.

La politique sociale de l'Union Européenne a toujours porté une attention toute particulière à la promotion de l'éducation, à l'égalité hommes-femmes, au respect des minorités et à la protection des libertés individuelles. Le nouveau cadre stratégique « UE 2020 », se place d'ailleurs dans cette continuité. Or, force est de constater que depuis quelques années, l'Union Européenne s'est transformée en un simple marché de libre échange, relayant la dimension de l'équité sociale au

profit de l'efficacité libérale. Le Parti Égalité et Justice souhaite retrouver l'idée originale avec une finalité et une fibre sociale et multiculturelle.

## **Priorité 1 : Liberté fondamentale et protection des minorités**

En pleine crise économique et sociale, il est un fait que la France à l'image de l'Europe est entrain de sombrer dans de la discrimination ouverte et de l'islamophobie d'État. La plupart des hommes politiques n'ayant pas de réponses crédibles aux problèmes économiques, la tentation est forte de déplacer les problèmes vers des sujets qui occultent les réalités économiques.

Faut-il rappeler à cet égard, les discours tenus en Europe lors de la crise des années 30 ? Autrefois, les coupables étaient clairement désignés, aujourd'hui, les coupables sont les Musulmans.

## **Les discours de haine sont largement répandus en Europe et pas uniquement dans les partis d'extrême droite.**

Nous pensons que le problème est global et que les hommes politiques sont de plus en plus tentés par des discours populistes pour gagner les élections. À bien des égards ce populisme se traduit par l'Islamophobie et un certain nombre de lois antimusulmanes sous prétexte de laïcité ou de protection envers les femmes. Il est intéressant de constater

que dans beaucoup de pays, notamment la France, la justice n'est pas aussi indépendante qu'on pourrait le souhaiter et que la considération idéologique prend le dessus.

Beaucoup de lois qui portent fondamentalement atteinte aux libertés fondamentales sont votées comme la loi sur le port du voile à l'école ou dans une entreprise privée à vocation de service public.

En somme, poussée par la crise et la tentation populiste, l'islamophobie est encouragée directement par les États et la justice ne semble pas en mesure de combattre cette tendance.

C'est la raison pour laquelle, à Égalité et Justice, nous pensons qu'il faut créer un organe communautaire chargé de surveiller le processus législatif. Cette idée est en ligne directe avec le principe d'égalité. Si une loi est considérée comme discriminante envers une communauté ou une religion, cet organe devrait avoir la possibilité d'attirer l'attention du législateur sur les conséquences d'une telle loi.

C'est là une simple conséquence d'une bonne régulation du processus législatif afin d'éviter toute discrimination. Notre parti est également ouvert, sur ce point, à collaborer avec d'autres partis français ou européens dans l'espoir de repousser les discours de haine qui hantent actuellement l'Europe.

## Priorité 2 : Adhésion

Le Parti Égalité et Justice soutient l'adhésion de la Turquie et de la Bosnie au sein de l'Union Européenne. Ces deux pays sont historiquement liés à l'Europe. Aucun pays musulman n'est membre de l'Union Européenne, tandis que cette dernière est une organisation qui se veut rassembleuse et multiculturelle. Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler l'idée directrice du Philosophe Allemand Jürgen HABERMAS, lorsqu'il parle de « Patriotisme Constitutionnel pour l'Europe ».

La Turquie est un atout économique et stratégique pour l'Union Européenne de part sa forte croissance économique et du fait qu'elle est un pont naturel entre l'Orient et l'Occident. La Bosnie et le Kosovo sont des pays qui ont beaucoup souffert de la guerre contre la Serbie. L'inaction européenne durant le Génocide est et restera une tache sombre dans l'histoire du continent. L'Europe a le devoir moral de leur offrir l'adhésion et contribuer activement à la reconstruction de ces deux pays.

## International :

Notre parti veut retrouver la diplomatie qui a fait la grandeur et l'honneur de la France. Nous militons pour une politique étrangère qui fait de la France la puissance protectrice des peuples dont le droit fondamental à une terre est bafoué. La France a la responsabilité et l'honneur de faire partie de membre permanent du Conseil de sécurité, et à ce titre elle doit utiliser son influence en vue de promouvoir la résolution des conflits, la

paix internationale et une meilleure cohésion européenne. Le récent vote de l'Assemblée Parlementaire en faveur de la reconnaissance de l'État Palestinien est un pas qui honore cette tradition française.

## Priorité 1 : Défense des droits des Palestiniens

Dans une entrevue en 2012, Benyamin Netanyahu s'est vanté d'avoir fait échouer les accords d'Oslo. La colonisation israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem s'est intensifiée sans que jamais Israël ne soit condamné encore moins sanctionné. Aujourd'hui 520 000 colons vivent en Cisjordanie qui est en passe d'être coupée en deux par les colonies israéliennes. Pour empêcher que Jérusalem-Est puisse être la capitale d'un État palestinien, le gouvernement israélien organise la construction massive de colonies juives dans cette partie de la ville et à l'inverse refuse tout permis de construire pour les Palestiniens.

Alors qu'étaient fêtés les 25 ans de la chute du mur de Berlin, le mur construit par Israël aux motifs de sécurité annexe 9% du territoire palestinien tel que défini par le cessez-le-feu de 1949 sans réelle protestation internationale. Pour garantir son pouvoir menacé par plus extrémiste que lui, Benyamin Netanyahu est entré dans une surenchère permanente : toujours plus de colonies et peu de réaction face aux provocations des milieux religieux israéliens extrémistes, notamment dans leur volonté de prier sur l'esplanade des Mosquées.

La voix singulière de la France, seule puissance occidentale à faire

entendre une autre musique dans le concert des nations sur la question palestinienne semble aujourd'hui avoir perdu toute forme d'aura. Ce que certains appelaient la politique pro-arabe de la France, que les gaullistes nommaient, très justement, la politique d'indépendance nationale, semble avoir totalement disparu depuis le dernier massacre de civils et d'enfants à Gaza. Il nous semble bien loin l'époque où la France se faisait honneur en soutenant la cause d'un peuple sans terre.

Cette doctrine diplomatique initiée par de Gaulle en 1967 et par laquelle il condamnait l'agression israélienne contre l'Égypte en décrétant un embargo sur la vente d'armes à Israël, a été suivie par tous ses successeurs de gauche comme de droite. En 1982 lors de l'attaque israélienne au Liban, François Mitterrand dépêche des bâtiments de la marine française pour exfiltrer Yasser Arafat et les cadres de l'OLP. Enfin, tout le monde se souvient de la colère de Jacques Chirac lorsque l'armée israélienne l'empêchait de visiter les quartiers arabes de Jérusalem.

Égalité et Justice milite clairement pour la pleine reconnaissance des droits du peuple palestinien à un État. Nous militons tout aussi vigoureusement contre toutes les violations des droits de ce peuple par Israël.

Notre parti déploiera toute son énergie, notamment à travers ses multiples réseaux, à aider et soutenir la diplomatie française dans sa volonté de faire aboutir le processus politique permettant de créer, enfin, une paix stable et durable dans le respect de la sécurité de chacune des parties. Bien entendu, nous privilégions, pour ce faire, la négociation politique

mais en cas de refus ou d'échec du processus, nous considérons que la France doit à nouveau mettre à l'agenda du Conseil de Sécurité de l'ONU, de même qu'à celui du Conseil de l'UE cette question afin de voter des sanctions obligeant Israël à respecter les résolutions de l'ONU. Israël doit cesser sa politique de colonisation et sa nouvelle politique consistant à modifier sa constitution afin d'en faire un État juif. Il en va du sort de millions de Musulmans vivant en Israël qui seraient de facto considérés comme des citoyens de seconde zone.

## **Priorité 2 : Pont et dialogue entre le nord et le sud, entre l'orient et l'occident**

### **Cohésion nationale :**

L'égalité fait partie de la devise qui socle la république. La France est une république unie, indivisible et sociale. Le volet social est sans aucun doute le moyen politique de mettre en place l'égalité, valeur républicaine fondatrice. Ainsi, la politique sociale et de cohésion sociale en vue d'éviter l'exclusion est à la base de l'engagement du Parti Égalité et Justice.

## **Priorité 1 : Intégration**

L'État français a gardé un modèle d'intégration fidèle aux préceptes ayant présidés à la création des États-nations aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles en Europe.

Aujourd'hui, la France base sa politique d'intégration sur l'assimilation, ce qui est aux antipodes de l'intégration. La multiculturalité n'est pas synonyme d'interculturalité. La France n'a jamais été un pays où les diverses cultures cohabitent sans que des liens et des échanges se tissent entre elles. Au contraire, la France a toujours favorisé le dialogue et l'échange pacifique entre les cultures. Elle a de profondes raisons historiques qui justifient cette tradition. L'intégration doit donc également se mesurer sur le terrain social, celui de l'éducation et de l'accès à l'emploi. Égalité et Justice pense qu'une personne qui est devenue Française ou est née Française et qui respecte la loi est intégrée.

Or, l'intégration doit aussi se penser en terme social, interculturel et économique, une personne qui possède un emploi est mieux à même de construire et d'apporter sa pierre au développement et au rayonnement de la France. En ce sens, toutes formes de discrimination à l'embauche sont vigoureusement combattues par notre parti.

La France s'est construite à travers de multiples identités et cultures, l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants ont sans cesse enrichi la France, culturellement, intellectuellement et économiquement. Égalité et Justice s'oppose donc vigoureusement à l'idée que pour s'intégrer on soit devant l'obligation de se dépouiller de ses racines, de son histoire, de ses traditions ou de sa religion.

Nous rejetons, par conséquent, l'assimilation dont l'exemple le plus extrême consiste à changer de prénom pour en adopter un français à

l'exemple le moins extrême qui consiste à penser qu'un Musulman est moins Français parce qu'il est Musulman.

Égalité et Justice milite pour une politique d'intégration à l'image de la société plurielle de la France et fidèle à son histoire. La France est un pays multiculturel qui a adopté le modèle interculturel, il n'y a pas de religion officielle comme il n'y a pas d'ethnie officielle. La France est une république indivisible voilà le premier article de la Constitution de la Vème République.

En somme, toute la politique de division et de distinction entre les Français dit de souche et ceux qui sont Français de moins longues dates n'a pas lieu d'être. Égalité et Justice restera fidèle à l'indivisibilité des Français peu importe leurs religions et leurs origines.

Égalité et Justice s'engage à militer pour mettre fin à cette politique d'assimilation qui a comme conséquence de ne pas considérer chaque Français faisant pleinement partie de la République. Cette politique d'assimilation est dangereuse en ce qu'elle est la porte ouverte à la xénophobie et à l'islamophobie, en plus de faire sentir aux Français Musulmans qu'ils ne sont pas Français.

Le parti milite pour une politique d'intégration dans le respect de la différence. Une politique d'intégration sociale et économique, sans considération aucune de l'origine, de la religion et des crispations identitaires. La cohésion nationale passe par une représentation

politique et médiatique de la diversité dans la pluralité des consciences idéologiques.

## Priorité 2 : Communautarisme

Le regroupement de personnes au sein d'une structure ou autour d'un projet commun sur base de leurs similitudes culturelles ou religieuses est très mal perçu en France. En effet, le communautarisme est souvent décrié comme le mal principal de la République. Pourtant, les personnes qui se regroupent au sein de leurs communautés ne le font que parce qu'elles se sentent exclues de la vie publique et se replient donc naturellement vers les groupes dont elles se sentent proches. Cela n'est pas sans conséquences sur le « vivre-ensemble ».

Cette exclusion pose pourtant des problèmes adressés au monde politique. Personne n'a intérêt à voir se développer des problèmes d'exclusions. Les pouvoirs publics doivent, par conséquent, porter une attention toute particulière à ce phénomène et ce n'est certainement pas par la « répression » qu'on résoudrait le problème. Il devient donc urgent, surtout dans le contexte actuel, de prendre des mesures permettant à ces populations de se sentir pleinement comprises et intégrées. Elles doivent, elles aussi, se sentir comme étant des membres de la communauté nationale et bénéficier des mêmes droits et avantages dont bénéficie tout citoyen sous peine de voir cette catégorie de personnes se marginaliser.

La France est plurielle, de la même manière l'identité de chaque personne est plurielle, elle est nationale, religieuse, philosophique, culturelle ou même simplement sportive, l'appartenance est multiple.

Par conséquent, l'idée selon laquelle se regrouper ou travailler en collaboration ou en communauté s'opposerait forcément à l'identité nationale ou à l'appartenance nationale est un non sens. La vraie question est de comprendre et de répondre adéquatement aux exigences formulées par ces regroupements ou associations.

Égalité et Justice fait le constat que les groupes, associations communautaires ou autres, qui font un réel travail social sur le terrain, sont automatiquement taxés de regroupement communautariste alors qu'il n'en est rien. Dès lors et trop souvent cet argument est évoqué comme prétexte pour ne pas subventionner tant au niveau local que national les communautés musulmanes. Notre parti militera avec toute son énergie afin de réparer cette injustice.

Égalité et Justice pèsera de toute sa force pour que l'ensemble du monde associatif de même que les organisations culturelles ou culturelles aient le droit d'exister sans être immédiatement reléguées au rang d'association communautariste obscure. De plus, le parti militera politiquement pour l'égalité d'accès aux subventions sans faire aucune distinction ou discrimination par rapport aux projets déposés par des associations ou communautés.

## Famille :

Le néo-libéralisme contemporain, après avoir mis à genoux les États mène aujourd'hui son offensive contre la cellule familiale. Aujourd'hui, la famille est remise en cause directement dans sa constitution et dans le rôle qu'elle est censée jouer dans l'éducation de l'enfant.

La famille ne repose plus sur ce qu'elle a toujours été, à savoir sur une union entre un homme et une femme mais doit désormais inclure, sous ce dictat, la possibilité d'existence de plusieurs types de familles. Plus grave encore, ces distinctions sont enseignées à nos enfants dès le plus jeune âge à l'école.

## Priorité 1 : Revoir la loi sur le mariage homosexuel

Le vote par l'assemblée nationale en faveur du mariage homosexuel a jeté un froid considérable entre la classe politique française et les citoyens français de confession musulmane sur cette question typiquement sociétale. Beaucoup de citoyens français qui ne sont pas de confession musulmane se sont également opposés au vote de cette loi. Pourtant, c'est presque avec mépris que la classe politique a bafoué cette institution séculaire et traditionnelle qu'est la famille, afin de répondre favorablement à un petit lobby influent d'homosexuels. Le sens de la famille est une valeur chère et fondamentale pour les Musulmans et pour tous les croyants en général.

Même un nombre non négligeable d'athées ont démontré à travers les différentes manifestations auxquelles ils ont participé, leurs attachements à la préservation de la structure familiale traditionnelle.

Le Parti Égalité et Justice souhaite clairement et sans aucune ambiguïté l'abolition de la loi concernant le mariage homosexuel, en cherchant des alliances au près des mouvements politiques et sociales chrétiens et en cherchant un rassemblement plus large pour des questions aussi importantes que la famille et qui constituent un combat important quant à l'avenir et le sens que l'on donne à notre société.

Notre parti militera et usera de son influence politique jumelé à d'autres partis et mouvements contre le positionnement libertin de la société française pour pouvoir revenir à la cellule familiale traditionnelle.

## **Priorité 2 : Renoncer à l'enseignement de la théorie du genre dans les écoles**

Le Parti Égalité et Justice pense que la première des libertés fondamentales est de transmettre les valeurs et les principes à nos enfants sans que l'État n'interfère dans ce processus.

En effet, le rôle de l'école est de se contenter d'instruire et non d'éduquer. Éduquer relève de la responsabilité seule des parents et de la famille.

L'introduction de la théorie du genre est bien plus qu'une vision qui pousse à l'égalité entre les sexes, c'est tout bonnement nier toutes différences

physiologiques et psychologiques entre les hommes et les femmes. C'est penser que la différence est exclusivement du fait de la construction sociale. Ce postulat théorique qui est très contesté par l'ensemble des milieux scientifiques, tend à violer l'innocence de nos enfants.

Le Parti Justice et Égalité est contre ce projet qui ne relève pas de l'éducation nationale. Le parti préconise d'abolir ce projet de loi pour le remplacer par un processus pédagogique en éducation civique pour les classes en primaire leurs expliquant l'égalité des hommes et des femmes devant la loi.

L'égalité entre les hommes et les femmes est un principe partagé par Égalité et Justice, l'égalité est une notion juridique de droit, il appartient par la suite à chaque personne de penser si les différences sont dues à la construction sociale ou à la nature humaine. Notre alternative politique est donc claire. Abolir l'enseignement de la théorie du genre dans nos écoles maternelles et primaires prioritairement.

Ensuite proposer une alternative pédagogique à l'école primaire et au collège sur l'égalité des sexes devant la loi, sans atteinte aucune aux valeurs et aux principes des parents, qu'ils soient libéraux, conservateurs, athées, agnostiques ou croyants.

## Priorité 3 : Revoir les lois concernant la gestation pour autrui, et mettre en place un code éthique.

Égalité et Justice ne veut pas d'une société dans laquelle porter un enfant pour autrui est considéré comme un travail que l'on peut rémunérer. Cela transgresse tous les codes moraux et éthiques. De plus aux États-Unis les pratiques ont connu de grandes dérives concernant cette pratique.

Beaucoup de femmes sont réduites au rôle de pondeuse, alors que la période de grossesse est un moment privilégié entre une mère et son enfant. Enfin, cette pratique nie tout droit ou lien affectif entre la mère porteuse avec l'enfant qu'elle met au monde.

C'est, là encore, l'expression la plus condamnable de la logique du marché, puisqu'elle déshumanise le lien filial entre une mère, porteuse soit-elle, et son enfant.

Par conséquent notre parti sera à l'avant-garde pour empêcher une loi comme la GPA de voir le jour en France, et cela, malgré le lobbying actif qui est fait en ce sens.





PARTI  
ÉGALITÉ  
JUSTICE

*Le parti des peuples...*